



Compte-rendu du CONSEIL d'ADMINISTRATION du mardi 26 mars 2013

Présents : - Mesdames BEAUFORT-LANCELIN, COIFFIER, CUBERA (représentant M. CUBERA), FRAIGNEAU, HAOUAM, KHAYAT, LOPEZ, MORA, PREVOT, PUJOS, SAADI, SAILLAN
- Messieurs FUGERAY, SIMOUNET, ZIANE (représentant Julie GAILLARD)

Excusés : Mesdames BELKANICHI, FONTAINE, GOZE, KERGREIS, MURET et Monsieur LAURIER

Absents : Mesdames LEGENDRE, MEDDEB, MYKHAYLOV, ROCHA et Messieurs BONNEAU, TARKAN, VELICU

Madame COIFFIER présente l'ordre du jour :

1. Point sur la situation du centre social et culturel la Colline
 - Les locaux
 - Le projet numérique
 - La ludothèque
2. Point sur l'organisation de l'association
 - Mise à jour de la liste des membres du CA
 - Questions tarifaires
3. Questions diverses

I – Point sur la situation du Centre Social et Culturel «La Colline»

Henriette COIFFIER et Christophe FUGERAY présentent et commentent les principales rencontres qui se sont déroulées depuis le dernier conseil d'administration

1/ Les étapes du projet « construire le projet numérique du Centre Social »

- **Depuis le mois d'octobre 2012**, les perspectives de changement de locaux étaient abordées.
 - En décembre, Monsieur le Maire propose à H. Coiffier et C. Fugeray, la visite des locaux (ex locaux de Pôle Emploi), avec la volonté d'y transférer le CSC la Colline et d'intégrer le numérique dans le projet.
- **Rencontre du 22 janvier 2013**
 - Participants :
Ville : JF Egron – F. Vergnon – C. Komorowski
CSC : C. Fugeray – S. Karbia – V. Jacquemard
 - Objet :
 - Le projet de reconstruction du CSC la Colline avec une dimension numérique est annoncé.
 - C. Fugeray entame une réflexion autour du projet avec les salariés et l'association.
- **Réunion du 01 février**
 - Participants :
Ville : F. Vergnon – C. Komorowski - N. Guendez
CSC : H. Coiffier – C. Fugeray – les salariés
 - Objet :
C. Fugeray soumet une problématique aux participants pour discussion :

Comment le numérique peut-il être mis au service du projet du Centre Social et culturel la Colline?

Enjeux :

- favoriser les égalités d'accès et d'usage face aux technologies numériques,
- renforcer le pouvoir d'agir, la promotion, l'épanouissement.

Les points de vigilance :

- Un accès sécurisé notamment à Internet, mais aussi un matériel sécurisé.
- Un poste d'animation spécialisée est-il nécessaire ? : rapprochement à envisager avec la Cyberbase
- Avoir un projet global d'animation sur le territoire de Cenon autour du numérique en associant les acteurs tels que le Rocher de Palmer, la Médiathèque, la Cyberbase, le Centre Social et Culturel
- Un système de maintenance et un budget de fonctionnement à prévoir
- La formation des professionnels mais aussi bénévoles et élus associatifs à développer.

• **Réunion du bureau du 05 février 2013**

○ Participants

Bureau CSC : H. Coiffier – C. Beaufort-Lancelin – D. Lopez – C. Fugeray

○ Décisions :

- Visite de structures équipées en numérique et réflexion
- Le lancement de la démarche projet est confirmé

• **Rencontre du 13 février 2013**

○ Participants

Ville : A. David – H. Lenoir – M. Lawniczak – C. Galland

CSC : H. Coiffier – C. Fugeray

○ Propositions :

- **Transfert des locaux** « rue Langevin » vers le local « ex » pôle emploi », place François MITTERRAND
 - ✓ La Ville propose d'acheter le local et de le mettre à disposition du CSC la Colline
 - ✓ Des travaux d'aménagement financés par la Ville sont à prévoir
- **Investissement numérique :**
 - ✓ La Ville propose d'octroyer une subvention d'investissement afin d'équiper le CSC de matériel numérique.
 - ✓ Le CSC la Colline deviendrait propriétaire du matériel et devrait mener le projet et gérer l'investissement.

• **Visite du Centre Social Saint-Pierre du 15 février 2013**

○ Participants

Bureau CSC : C. Beaufort-Lancelin – H. Coiffier - D. Lopez – C. Fugeray

- Visite d'un équipement et rencontre d'une équipe du secteur social : le centre d'animation Saint Pierre à Bordeaux, espace numérique au sein d'un centre social.

- **Comité de pilotage du 28 février 2013**

- Participants :

Ville :

→ Elus :

Dominique ASTIER
Jean-François EGRON
Huguette LENOIR

Fabrice MORETTI
Jean-Marc SIMOUNET

→ L'équipe projet :

Chef de projet : **François VERGNON**

Direction Générale des Services : **Michel LAWNICZAK**

Direction Générale Adjointe Education/Culture : **Carole ZENHAKER**

Direction Services Techniques/Travaux Neufs : **Olivier FAMEL**

Direction Informatique et Téléphonie : **Corinne KOMOROWSKI**

Direction Administration Générale : **Annabelle ROSE**

Direction Administration Financière : **Dominique MIHURA**

Direction Culture/Vie Associative/Animation/Citoyenneté : **Nordine GUENDEZ**

CSC la Colline : H. COIFFIER (Présidente) – C. FUGERAY (Directeur)

- Objet :

- Proposition d'un planning avec utilisation des nouveaux locaux **le 1^{er} octobre 2013**
- Proposition d'un cahier des charges
- Décisions :
 - ✓ Faire appel à une assistance pour maîtrise d'ouvrage (AMO)
 - ✓ Constituer un **comité technique** qui se réunira chaque semaine pour travailler sur les 2 volets de l'aménagement du site : les travaux et l'équipement numérique.
 - Ville : F. Vergnon (Chef de projet des actions numériques de la Ville) – O. Famel (Directeur adjoint des services techniques de la Ville)
 - CSC : C. Fugeray (Directeur CSC la Colline)
 - ✓ Le suivi sera effectué par le comité de suivi du projet du CSC la Colline, déjà constitué.

2/ Présentation de l'avancement du projet, et des nouveaux locaux :

- **Transfert du site « Langevin » vers le site « place François Mitterrand »**

- Présentation des nouveaux locaux

- C. Fugeray présente le plan du futur site et les aménagements prévus mais susceptibles d'être modifiés

Ce qui est envisagé :

- Des espaces partagés ;
- Des espaces modulables ;
- Des équipements informatiques et mobiliers qui s'adaptent à plusieurs types d'activités.
- Un seul espace dédié spécifiquement à la petite enfance pour des raisons évidentes de normes.

- Commentaires :

- Au nom de l'équipe, Yassine Ziane fait part de la motivation de s'installer dans un bâtiment de qualité avec une perspective de mutualisation. L'inquiétude reste sur les m² en moins et donc, sur les possibilités d'accueil des publics. Il suggère que la réflexion soit partagée en CA, et avec les parents.
- Les membres du Bureau font remarquer le potentiel du hall d'entrée qui devrait permettre de développer un lieu d'accueil convivial, d'envisager d'y installer des animations ponctuelles (rencontres, expositions, projections...), mais également des îlots de travail (avec ordinateurs).

- Questions diverses et échanges autour du nouveau site :
 - V. Saillan demande si le centre social va changer de nom ?
 - ✓ H. Coiffier répond que le sujet pourra être rediscuté si besoin, mais que personnellement elle n'est pas favorable au changement d'identité, compte-tenu de toutes les actions menées pour conserver un Centre Social et Culturel identifiable et de l'attachement des adhérents à leur CSC « la Colline ».
 - H. Coiffier demande à J.M. Simounet quelles seraient les possibilités d'utiliser le nouveau gymnase de La Morlette, notamment pour les activités du mercredi ?
 - ✓ J.M. Simounet précise que cet équipement est destiné en priorité à la pratique collective du sport mais on peut voir.
 - Madame Cubera demande comment faire par rapport au manque d'espaces verts ?
 - ✓ Yassine Ziane répond que les équipes se rapprocheront du bailleur pour demander l'autorisation d'utiliser les espaces extérieurs existants et développeront les sorties notamment au Parc Palmer.
 - Madame Mora informe que la CAF peut être sollicitée par le CSC la Colline pour une aide en matière d'aménagement des espaces extérieurs.
 - ✓ Pour l'intérieur de l'équipement, elle précise qu'il est important de prévoir les aménagements agréés pour les enfants de moins de 6 ans (normes de sécurité, toilette...) et de prévoir un coin repos.
 - ✓ Elle conseille de contacter la MDSI/PMI pour les informer du nouveau site et d'étudier avec eux les aménagements nécessaires.
 - Yassine Ziane confirme la nécessité de prévoir des espaces adaptés et spécifiques pour la petite enfance. En revanche, les autres espaces seraient mutualisés.
 - C. Fugerey précise qu'une réflexion importante est en cours en interne sur les modalités d'utilisation et de mutualisation d'un équipement innovant, entraînant une réadaptation des pratiques. Il rappelle que l'accueil des 3/6 ans fait l'objet d'une réflexion élargie sur le territoire.
 - Madame Mora souligne la vigilance à avoir sur la sécurité (entrée, sorties...).
 - C. Beaufort-Lancelin souligne que la notion d'accueil est pleinement intégrée dans le projet tant au niveau multifonctionnel et multimodal, imaginé chaleureux (avec bar thé café par exemple), mais aussi avec une fonction accueil au cœur du dispositif.
 - Information des usagers :
- Christophe Fugerey explique qu'en réunion interne, l'équipe s'est interrogée sur la manière d'informer les usagers et propose :
- La mise en place d'une enquête afin de mieux connaître les besoins des habitants en termes d'amplitudes horaires et d'accueil,
 - L'organisation d'une commission composée du coordinateur, de 4 adhérents et 2 ou 3 administrateurs,
 - Une réunion le 2/04 à 19 heures au centre social,
 - La diffusion du questionnaire du 22 au 26 avril 2013,
 - La restitution de l'enquête en AG du 7/06.
- Mesdames Saadi et Cubera se proposent de participer à la réunion.

- **Le site de la Marègue**

- On constate un développement de l'activité :
 - Le local du quartier « la Marègue » est mis à disposition du CSC la Colline, ce qui représente près de 400 m² supplémentaires.
 - Un accueil se met en place avec le recrutement d'une chargée d'accueil qui assurera des permanences.
 - Certaines activités se déploieront sur les 2 sites d'accueil.
 - L'activité sur le quartier est en forte croissance pour répondre à la demande des habitants
- Des aménagements sont prévus
 - Quelques travaux sont envisagés en 2014
 - Le projet numérique devra comporter un équipement numérique mobile pour ce site.

Il est important d'englober ce deuxième site d'accueil dans la réflexion.

3 / Le projet numérique

- **Etude du Projet**

- Les acteurs du projet
 - Christophe FUGERAY explique que suite à la dotation financière effectuée par la Ville, c'est le CSC La Colline qui porte le projet et sera assisté par la société OSILAN, Assistance à Maitrise d'Ouvrage (AMO)
- Les étapes du projet
 - Diagnostic de l'existant
 - Etude des besoins des salariés, des bénévoles et des usagers
 - Propositions de solutions

- **Questions de fonctionnement**

- Budgets de fonctionnement
 - De nouvelles charges induites par le projet numérique doivent être financées
 - La question des amortissements reste à traiter
- Facteurs humains
 - Les publics à accueillir
 - ✓ Le principe de l'accueil du CSC la Colline est maintenu :
Tous les publics sont accueillis, l'espace Accueil sera amélioré et modernisé. Une adhésion reste obligatoire pour participer aux activités.
 - Les salariés
 - ✓ Le projet du CSC n'est pas remis en cause mais enrichi, le numérique est mis au service du projet et non l'inverse.
 - ✓ Les salariés disposent de nouveaux outils numériques
 - Ils doivent être formés pour intégrer l'utilisation des outils numériques
 - La question de l'embauche d'un spécialiste reste à débattre.

4/ La Ludothèque

- **Le nouveau site « rue Camille Pelletan »**
 - Ouverture d'un espace ludothèque géré par le Centre Social et Culturel « la Colline », qui sera situé rue Camille Pelletan. Le bâtiment ainsi qu'une ludothèque sont mis à disposition par la Ville.
 - Il est précisé que le bâtiment appartient à la CUB son utilisation étant temporaire, la ludothèque sera installée définitivement dans une structure modulaire d'ici deux ans.
 - Un projet de ludothèque mobile fonctionne déjà « hors les murs » à Beausite et à la Marègue.
- **Commentaires :**

Madame Mora fait remarquer qu'un aménagement léger permettant d'accueillir du public est à prévoir.

II- Point sur l'organisation de l'association

- **La LISTE du CONSEIL D'ADMINISTRATION**
 - Préparation du renouvellement :
 - Lors de l'AG du 07 juin 2013 le conseil d'administration devra être renouvelé
 - La nécessité de réactualiser la liste est évoquée. Il est décidé d'adresser un courrier aux membres qui ne sont pas venus depuis 3 réunions du CA.
 - Madame Mora remarque que la CAF ne devrait pas être administrateur.
 - H. Coiffier convient qu'il faudra réfléchir car effectivement chaque CSC a sa pratique vis à vis des institutions, il faudrait harmoniser.
- **QUESTIONS DE TARIFICATION**
 - Pour être membre du CA, il faut être adhérent, il en va de même pour les associations. Jusqu'à présent, il n'y avait aucun tarif spécifique. Une adhésion associative serait donc à envisager.
 - Décision :

Une adhésion de 22 euros sera demandée aux associations, sous réserve d'un accord des CA respectifs, ce tarif sera réadapté avec le transfert du Centre Social et Culturel.

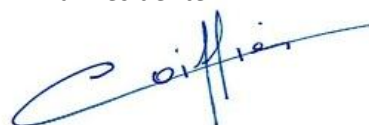
III- Questions diverses

- **Investissements effectués en 2012**
 - Achat d'un Trafic Renault
 - Renouvellement du serveur
- **Création d'un nouveau site internet**
 - L'association a fait appel à un créateur de site
 - Vous pourrez vous connecter d'ici peu à cette adresse <http://www.csc-lacolline.com/>

Le prochain CA aura lieu le jeudi 23 mai 2013 à 18 heures.

La séance est levée à 20 h 30

La Présidente



Henriette COIFFIER